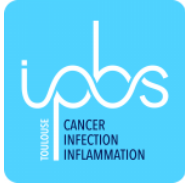
	Règlement intérieur	
	Plateau de cytométrie en flux de l'IPBS	

1. Localisation du plateau technique de cytométrie

IPBS/CNRS (UMR 5089)
 205, route de Narbonne
 31077 Toulouse BP 64182
<http://www.ipbs.fr>

2. Personnels du plateau technique de cytométrie

Emmanuelle NÄSER (responsable technique)
 Tel Bureau : 05-61-17-58-61
 Mail : emmanuelle.naser@ipbs.fr

3. Liste du matériel disponible sur le plateau technique de cytométrie

• **CYTOMETRES ANALYSEURS :**

- Cytomètre BD Fortessa X20 en L1, 5 laser, 18 couleurs + FSC/SSC
- Cytomètre BD accuri C6 en L2, 2 laser, 4 couleurs + FSC/SSC
- Cytomètre spectral Cytek Northern Lights, 3 laser, 26-28 couleurs + FSC/SSC-B/SSC-V

• **CYTOMETRES TRIEURS :**

- Cytomètre ARIAfusion en BSL3, 3 laser 405, 488, 640nm, 14 couleurs + FSC/SSC, 4 voies de tri, jusqu'à 70 000 evt/sec
- Cytomètre ARIAfusion en L1, 4 laser 405, 488, 561, 640nm, 16 couleurs + FSC/SSC, 4 voies de tri, jusqu'à 70 000 evt/sec

Chaque cytomètre est relié à un système informatique. Le plateau n'assure pas le stockage des données qui doivent être régulièrement effacées pour ne pas saturer le système informatique.

4. Accès au plateau technique

Pour le personnel de l'IPBS :

- L'accès dans la pièce en L1 s'effectue à l'aide d'un badge qui est délivré aux utilisateurs une fois que ces personnes sont aptes à travailler sur les cytomètres de

façon autonome, décision prise par emmanuelle Näser, personnel ITA (IE) formateur, responsable technique du plateau.

- L'accès au BSL3 s'effectue à l'aide d'un badge qui est délivré aux utilisateurs une fois que ces personnes sont formés par le responsable de l'ASB3 (Celine Beronne).
- Pour les doctorants et les post-doctorants autonomes, l'accès au plateau est autorisé en dehors de la plage horaire qui est 8h/19h et des jours ouvrables, sous réserve du respect des consignes de sécurité édictées et affichées.
- L'accès au plateau n'est pas autorisé aux stagiaires (BTS, M1, Licence etc..) sauf s'ils sont accompagnés d'un statutaire.
- L'accès aux étudiants M2R est autorisé uniquement du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.
- Les prestations, formations et assistance ne sont possibles que pendant les jours ouvrables et pendant les heures d'ouvertures de l'Institut.

Pour les utilisateurs extérieurs à l'IPBS :

- Après avoir convenu d'un rendez-vous avec emmanuelle Näser, l'entrée sur le site s'effectue obligatoirement par l'accueil de l'Institut qui enregistre la personne et lui délivre un badge de libre circulation.
- Ces utilisateurs extérieurs doivent se conformer aux horaires imposés par l'Institut qui sont du lundi au vendredi de 9h à 17h30.
- La tarification est celle en vigueur à l'échelle de la plateforme de cytométrie du TRI et de l'accord de la direction des finances du CNRS.
- Le transport des échantillons de type L2 entre les laboratoires localisés sur d'autres sites et le plateau est soumis à réglementation et nécessite un triple emballage agréé, étiqueté, avec le nom de l'expéditeur et son n° de téléphone.

5. Accueil nouvel utilisateur :

- Chaque nouvel utilisateur doit prendre rendez-vous avec le responsable technique du plateau pour lui expliquer son sujet et remplir avec lui la fiche de demande de prestation. Le plateau se réserve le droit de ne pas réaliser un projet si les échantillons présentent des risques de contamination pour les machines et pour les manipulateurs

- Les formations se font par le responsable technique du plateau sur le cytomètre dont l'utilisateur à besoin. Cette formation pratique et individuelle est obligatoire pour être autonome.
- Lorsque l'utilisateur est autonome, il pourra accéder au planning de réservation après ouverture en ligne d'un compte avec un login et un mot de passe. (<https://vm-tridb.toulouse.inra.fr/>). Il pourra ainsi gérer lui-même ses réservations.

6. Utilisation des équipements :

- Comme pour tout équipement collectif, le bon fonctionnement dépend du soin que les utilisateurs en prennent. Tout dommage répété par une même personne, dû à une mauvaise manipulation sera réparé aux frais de l'équipe de l'utilisateur.
- Suivre les protocoles d'utilisation (allumage, lavage et extinction) afférents à chaque système qui sont affichés au niveau des différents cytomètres.
- En cas de modification de la durée effective de la réservation, l'utilisateur peut modifier sa réservation 24h avant l'heure choisie ou le demander au responsable. S'il veut effectuer un allongement du temps de réservation ceci ne sera possible que si la plage horaire est disponible. En aucun cas il est prioritaire sur l'utilisateur suivant.
- Si un utilisateur annule sa réservation qui se trouvait être la dernière de la journée, il est tenu d'en avertir par téléphone soit le responsable ou l'utilisateur précédent afin que ce dernier éteigne l'appareil. L'horaire de la réservation doit être respecté. Il est strictement interdit de s'inscrire sous un autre nom.
- Vérifier sur l'agenda que l'on est bien la dernière personne avant de tout arrêter car il n'est pas bon pour les lasers d'être éteints et rallumés tout de suite.
- L'utilisateur s'engage également à signaler immédiatement aux responsables tout dysfonctionnement qu'il aurait pu constater ou provoquer sur le plateau (dérèglement d'un appareil, bouchage, problème informatique, etc....).

7. Stockage des données

- Les données sont sous la responsabilité de chaque utilisateur. Le plateau technique n'assure pas leur stockage ni leur conservation.
- Pour les cytomètres analyseurs en L1 et sous DIVA (fortessa), tous les premiers lundis du mois, les données non effacées sur la base de données (DIVA) seront systématiquement exportées sur le disque dur externe et supprimées par le responsable technique.
- Pour le cytomètre spectral Northern Lights, l'utilisateur devra exporter et supprimer son expérience après chaque passage.
- Les données se trouvant sur le disque dur seront automatiquement effacées au bout de 6 mois. (ex : suppression des données de janvier en juillet, de février en août ...)

- Confidentialité : Si vos données sont confidentielles, vous devez les effacer à la fin de l'acquisition car notre système ne permet pas que les utilisateurs aient chacun leur mot de passe. Le responsable du plateau doit avoir un accès libre pour intervenir en cas de problème.
- Aucun logiciel ne peut être ni installé, ni désinstallé. Seul le responsable du plateau peut accéder à ces fonctions.
- La récupération de données par n'importe quel procédé, clé USB, CD, DVD, disquette, autre, est sous la responsabilité du responsable du support informatique qui devra préalablement effectuer les test antivirus.

8. Tarifification

- Les tarifs sont auditable depuis 2018 et accessible sur le site web.

Responsables Hygiène et Sécurité de l'Institut :

Mazères serge : 0561175801

Albigot renaud : 0561175564

L'ensemble des plateaux du site TRI a été affilié en plus de la Norme ISO 9001, à la Norme NFX-50-900. Cette norme consiste en un système de management intégrant un management qualité : « Exigences pour les plateformes Technologiques de Recherche en Sciences du Vivant ».